

LA RÉPUBLIQUE DU NIGER

PREFACE

Nous sommes particulièrement sensibles à l'initiative prise par le Centre de Coopération Technique Agricole, pour une de ses toutes premières réalisations, de faire procéder par l'IEMVT à un inventaire des ressources pastorales du Sahel.

Cette action vient appuyer celle de notre gouvernement dans un domaine essentiel pour l'économie de la République du Niger : l'élevage. Ce dernier a été en effet durement éprouvé au cours des quinze dernières années par la dégradation des conditions naturelles et les perturbations successives de l'environnement économique.

Du fait de sa position géographique, le Niger comprend, du nord au sud, trois zones climatiques. C'est la zone médiane sahénienne (près de 620 000 km²) qui fait de lui un pays agropastoral par excellence où l'élevage constitue l'une des plus importantes richesses. Les effectifs du cheptel nigérien figurant dans le tableau ci-dessous représentant un capital estimé à 475 milliards de FCFA.

Espèces	Effectifs (unités)	Valeur (milliards FCFA)
Bovins	3 524 000	278,4
Ovins	3 348 000	44,8
Caprins	7 478 000	70,3
Équins	283 000	21,3
Camelins	415 000	37,4
Asins	492 000	12,8
Volailles	11 900 000	9,5
		474,5

Pour un produit intérieur brut en 1983 de l'ordre de 675 milliards de FCFA, la part de l'élevage a été de 121 milliards, soit près de 18 p. 100. La balance commerciale de ce même secteur, excédentaire de 17 milliards, constituait une des principales ressources de notre commerce extérieur.

L'élevage, non seulement prédominant dans l'économie de notre pays, est surtout, depuis toujours, un art de vivre pour les nigériens de la zone pastorale ; le bétail, à la fois capital, moyen de transport, producteur de nourriture et de cuir, est intégré au fonctionnement de la vie sociale (dons, sacrifices, échanges, prêts), et permet l'acquisition de numéraire et de produits marchands.

Malheureusement, les sécheresses cumulées de cette dernière décennie, et plus particulièrement celle de 1984 qui a été la plus sévère ont généré des perturbations fort importantes dans l'économie pastorale, et exacerbé les contraintes d'ordre structurel de l'élevage.

Des modifications très sensibles ont été relevées au niveau des stratégies traditionnelles et du potentiel de production (effectif et structure du troupeau, répartition géographique et patrimoniale du cheptel, dégradation des ressources.)

Les stratégies mises en œuvre avec l'assistance des structures d'appui étatiques semblent insuffisantes devant l'ampleur du phénomène.

Si l'on peut dire qu'au plan économique la sécheresse a constitué une véritable catastrophe nationale, au plan historique, en revanche, par la prise de conscience du risque et des mesures propres à la minimiser, elle a marqué indéniablement un tournant décisif dans l'évolution du secteur de l'élevage.

Tout à chacun convenait de la nécessité de réfléchir sur des stratégies alternatives. Le processus de concertation et de réflexion s'engagea avec le Débat National sur l'Élevage en août 1985 à Tahoua qui donna naissance au "Plan d'Action de Tahoua" et à l'atelier de réflexions sur les stratégies de développement de l'élevage dans la zone pastorale au Niger tenu en février 1986 à Niamey.

Les bases de notre politique nationale pour le développement harmonieux de nos ressources animales redéfinies à l'occasion de ces deux grandes rencontres sont les suivantes :

- mettre en œuvre des réformes socio-politiques et institutionnelles aptes à sécuriser l'élevage et l'éleveur ;
- favoriser une utilisation rationnelle du potentiel naturel de production (terre, pâturages, eau), à travers une intégration des activités agricoles et pastorales ;
- aider les éleveurs à s'organiser pour maîtriser leur propre développement ;
- accroître la contribution du secteur élevage à l'économie nationale et à l'objectif d'auto-suffisance alimentaire au moyen d'une exploitation rationnelle du cheptel ;
- mettre en œuvre un programme souple et volontaire d'implantation et d'installation des populations de pasteurs engagées dans le processus de sédentarisation ;
- prendre des mesures incitatives aptes à favoriser (un élevage intensif) en zone agricole, intégrant l'élevage à l'agriculture ;
- mettre en place des mécanismes adaptés capables de dissuader les pratiques nocives d'un élevage de divagation en zone agricole où la pression démographique est forte et les terres cultivables réduites ou dégradées.

Mais la mise en œuvre des stratégies basées sur les orientations pré-citées se trouverait contrariée par le fait que les données de base existantes sont dispersées, fragmentaires ou alors caduques. Le préalable demeure donc un nouveau bilan sectoriel, une actualisation des données de base. C'est à cette tâche que s'atteleront nos services dès novembre 1986.

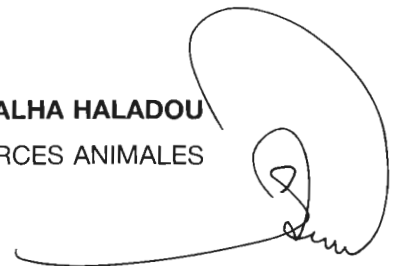
C'est dire, toute l'importance que nous attachons au travail présenté ici.

En effet, cet ouvrage sur le Niger, document de vulgarisation réalisé par l'IEMVT (Institut d'Élevage et de médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux), sera d'un apport très appréciable pour l'élaboration des stratégies d'interventions et des actions concrètes à mener pour atteindre les objectifs du "Plan d'Action de Tahoua".

La publication de ces synthèses thématiques est donc un événement non négligeable à un moment où le Niger doit se mobiliser pour sauvegarder ses ressources animales.

SALHA HALADOU

MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES



Le CTA (Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale), créé en 1983 par la seconde Convention de Lomé, a pour tâche d'assurer les échanges d'information entre les États membres afin de permettre le développement agricole et rural.

Dans les grands objectifs et les grandes priorités qui ont été assignés au Centre figure, en bonne place, l'élaboration de synthèses et de mises au point des connaissances à partir des éléments disponibles et, très souvent, disparates.

La question s'est alors posée de savoir quelles synthèses seraient le plus rapidement utiles ?

En 1983, la sécheresse sévissait toujours en Afrique et frappait particulièrement les pays sahéliens. Dans ce contexte, il fallait se donner les moyens d'élaborer de nouvelles stratégies de développement, voire de survie. Cela plaçait en faveur de la rédaction d'un document simple mais exhaustif synthétisant les connaissances sur les pâturages sahéliens.

La désertification semblait continuer sa progression rapide et de grandes zones de végétation se trouvaient profondément modifiées, voire anéanties.

Devant de tels changements, une synthèse cartographique était-elle utile et pourquoi avoir réalisé cet ouvrage ?

Plusieurs arguments ont sous-tendu notre décision. Le premier découle de l'hypothèse que le Sahel n'est pas irrémédiablement condamné. La sécheresse, dont on doit bien entendu tenir compte dans les stratégies de développement et de gestion rationnelle des parcours, ne continuerait pas à sévir. Des épisodes humides et secs alterneraient comme par le passé. Par hypothèse, cela signifie que l'état et la productivité des pâturages fluctueraient entre des valeurs élevées les bonnes années et des valeurs basses, voire très basses, les mauvaises années.

La probabilité d'avoir des valeurs hors de cette fourchette reste alors très faible.

La nécessité de synthétiser les connaissances acquises antérieurement constitue le deuxième argument. La stratégie à élaborer doit, à l'évidence, tenir compte des expériences préexistantes.

Certes, il reste de nombreuses lacunes dans la connaissance, il y aura des difficultés lors de leur actualisation mais la recherche du perfectionnisme doit être momentanément écartée car elle est un trop grand frein à la diffusion de l'information. C'est d'ailleurs le sort de tous les ouvrages de ce genre de se démoder. Le dessin, la carte figent les situations souvent instables mais ont le mérite de faire ressortir les lacunes et d'offrir une base pour les travaux qui viendront les combler ou pour ceux qui tendront à améliorer et perfectionner l'existant.

Le troisième argument pris en compte est la grande utilité de l'ouvrage pour les planificateurs malgré les modifications constatées de certains facteurs écologiques. Ainsi, deux valeurs ont été retenues en ce qui concerne la productivité des pâturages.

Il est alors apparu que des thèmes connexes devaient être abordés pour permettre de replacer les pâturages dans le contexte plus que rural de l'élevage et pour préciser la manière dont les éleveurs les utilisent, compte tenu des différentes contraintes liées à l'environnement. L'IEMVT pour faire ces synthèses thématiques s'est adressé à des personnalités extérieures qui ont une connaissance indiscutable du pays, aux personnalités des services nigériens ayant à s'occuper d'élevage et à des agents de l'IEMVT qui ont eu l'occasion de travailler longuement au Niger. Que tous ici soient remerciés pour avoir bien voulu participer à la rédaction de cette synthèse.

Le Tchad a constitué le premier tome d'un ouvrage qui regroupera, sous forme d'un atlas unique, les publications concernant chaque pays sahélien. Le Niger représente le deuxième tome de cette série.

Du fait de sa situation géographique, le Niger est majoritairement composé de secteurs climatiques secs à caractères saharien et sahélien. Le réseau hydrographique y est presque totalement fossile si l'on excepte le fleuve Niger et la Komadougou, seuls écoulements permanents du territoire. C'est donc un pays où le problème de l'eau est sans cesse posé avec acuité au plan humain, au plan de l'exploitation agricole et au plan de l'élevage. L'intérêt pour ce dernier s'est trouvé encore renforcé malgré le déficit pluviométrique accentué de ces quinze dernières années, car l'affaiblissement de la demande internationale en uranium a entraîné une forte diminution de la part que prenait son exploitation dans le produit intérieur brut.

L'État a ainsi créé un certain nombre de structures destinées à protéger ou à développer l'élevage selon les lignes définies par le "plan d'action de Tahoua" fruit d'un vaste débat national, et par la

INTRODUCTION

“stratégie de développement de l'élevage dans la zone pastorale” issues d'un important atelier de réflexion.

Les responsables gouvernementaux visent là un rééquilibrage des productions du pays qui leur permet d'espérer des solutions pour sortir de la crise économique sévissant actuellement dans l'ensemble des pays sahéliens.

En **botanique**, la connaissance de la flore se résumait en 1938 à l'existence d'un nombre très limité d'ouvrages comme “Flora of West Tropical Africa” (ed. 1) et la “Flore vivante de l'AOF” d'A. Chevalier (un seul volume paru). Les inventaires pastoraux des années soixante ont accéléré le rythme des études de terrain et ont abouti à la publication par l'IEMVT d'un catalogue des espèces recueillies au Niger, complété plus tard par deux suppléments et un lexique des noms vernaculaires.

Les espèces identifiées ne sont pas endémiques du territoire, mais il convient de signaler que certaines parties du Niger restent floristiquement peu connues et que leur éventuelle prospection présente aux yeux des botanistes un intérêt indiscutable, surtout au plan de la phytogéographie.

Les chapitres consacrés à la **connaissance et à la cartographie des pâturages naturels** représentent la synthèse de nombreux travaux ou études réalisés pour la plupart par l'IEMVT depuis 1960.

L'harmonisation de ces données antérieures, nécessaire en raison de leur diversité et de leur étalement dans le temps, n'a pas posé de problème majeur. Elle a été réalisée à l'échelle du 1/500 000 qui est apparue comme la mieux adaptée pour répondre au degré de détail souhaitable, tout en débouchant sur des formats aisés à manipuler.

Pratiquement, l'uniformisation de l'analyse des résultats des travaux de cartographie antérieurs s'est appuyée sur l'interprétation d'images satellitaires récentes et sur des observations faites sur le terrain au cours de travaux ou d'études réalisés ces dernières années. Cela a conduit, en quelque sorte, à une mise à jour des principaux paramètres cartographiés.

L'homogénéisation et la synthèse des données concernant, entre autres, l'extension, la situation, la nature, la composition, la valeur des formations végétales cartographiées étaient indispensables pour faire apparaître à la fois l'unité écologique globale des paysages végétaux de la zone pastorale, en même temps que les importantes variations de la composition floristique et de la valeur fourragère des formations qui les constituent.

Lors de cette synthèse, on n'a pas ignoré l'impact des années de sécheresse. Celui-ci a été pris en compte dans le mode d'indication des valeurs fourragères des formations. Elles sont relatives et peuvent donc rester réalistes si l'éventuel utilisateur tient compte des variations annuelles ou locales de la production fourragère. En ce qui concerne la sécheresse, la position adoptée a été de considérer qu'elle constituait une périétié climatique dont les effets sur la végétation restent imprévisibles, à moyen et long terme.

Dans les études sur la **composition minérale des pâturages** les résultats obtenus à partir des analyses d'échantillons prélevés en fin de saison des pluies et en début de saison sèche par les agropastoralistes révèlent des carences en phosphore, cuivre et zinc.

Il faut noter toutefois que le nombre des échantillons récoltés n'est pas suffisamment élevé pour permettre des conclusions précises tant sur le plan quantitatif que sur celui de leur détermination régionale.

Entre 1960 et 1970, hydrogéologues du BRGM, vétérinaires et agropastoralistes de l'IEMVT ont étudié ensemble, sur le terrain, les **ressources en eaux souterraines** du Niger, confrontant les divers paramètres de l'hydraulique pastorale à ceux de l'élevage.

Ainsi fut publié par le BRGM l'atlas pour la “Modernisation de la zone pastorale nigérienne”. Dans cet ouvrage était présenté un certain nombre de cartes détaillées communiquant aux utilisateurs des renseignements nombreux et divers sur les puits et forages existant dans la zone. Leur capacité respective d'abreuvement était précisée selon une classification par nombre d'animaux. Ces éléments ont été reportés sur la cartographie agropastorale présentée ici dans le but de réunir en un seul thème pâturages et ressources en eaux.

Cette intégration des thèmes est très importante pour un pays dont le sous-sol contient en toute région des aquifères et souvent des nappes phréatiques permettant la réalisation de forages et de puits. Reste posée, cependant, l'évaluation des coûts de réalisation et de maintenance, bien sûr très variables suivant les régions, et la surveillance de l'utilisation des nappes en vue de préserver les réserves.

L'utilisation des pâturages nigériens est principalement partagée entre les peuls et les touaregs qui, suivant les crises engendrées au fil du temps par les déficits pluviométriques, réagissent parfois de manière identique comme on a pu le constater en 1984, année de sécheresse record, où les divers troupeaux descendirent en moyenne de 200 km vers le sud, encouragés d'ailleurs par l'administration.

Cette longue période de sécheresse entrecoupée d'années meilleures mais toujours déficitaires, provoque des changements profonds dans les sociétés pastorales dont les principaux sont constitués par l'exode rural, la progression d'activités agricoles aléatoires et des mutations dans la propriété du bétail.

Bien que soumis aux aléas de la pluviométrie l'élevage au Niger reste un élément important de l'économie nationale.

Les effectifs du cheptel passent régulièrement par des phases de destructions et de reconstitutions plus ou moins intenses selon les espèces. Le rôle essentiel occupé par l'élevage dans le revenu par tête d'habitants explique en partie l'intérêt que lui ont accordé les spécialistes et le nombre important des études réalisées sur ce sujet. Le chapitre qui lui est consacré dans cet ouvrage inclue une bibliographie présentant 200 titres de rapports, d'enquêtes et d'études qui ont contribué de manière importante au développement de l'Élevage au Niger.

L'étude de la répartition des glossines a tout d'abord été rendue nécessaire par la menace que faisait régner sur la santé humaine la célèbre maladie du sommeil. C'est ainsi que s'est développée au Niger la lutte contre les espèces de glossines vectrices de trypanosomes essentiellement localisées sur les rives du fleuve Niger et dans la région sud occupée aujourd'hui par le parc du "W".

Des campagnes ont été menées de 1965 à 1972, puis en 1976 avec l'assistance technique de la RFA. Elles ont donné d'excellents résultats.

Les déplacements saisonniers des éleveurs comportent, malgré la répartition très localisée des glossines, un grand risque de contamination des troupeaux. C'est pourquoi on ne peut mésestimer l'importance des actions d'éradication qui ont été menées parallèlement aux divers traitements curatifs et préventifs étudiés et appliqués par l'unité spécialisée du service de l'élevage.

Sur les tiques représentés au Niger quatre espèces revêtent une importance particulière en raison de leur aptitude vectrice des maladies du bétail comme la piroplasmose et la babésiose tropicales.

La circulation de ces espèces de tiques reste conditionnée en grande partie par la pluviométrie et par les déplacements périodiques de l'isohyète 500 mm.

Les helminthoses, étant donné leur importance, surtout chez les jeunes animaux, ont fait l'objet d'un travail conséquent d'identification et d'épidémiologie en fonction des espèces animales touchées et des périodes de l'année. Ces travaux font l'objet de synthèses sous forme de tableaux de fréquence et d'histogrammes de répartition.

Cet ouvrage se termine par un complément sur l'infrastructure vétérinaire qui assure un appui constant à la santé animale sur le terrain.

La synthèse des connaissances sur les pâturages du Niger a nécessité d'explicitier quelques problèmes d'amont et d'aval. Toutes les composantes de l'élevage ne sont pas traitées, notamment celles qui relèvent de la santé animale, domaine pour lequel existe une importante documentation tant au service de l'élevage qu'à l'INRAN. La photographie de l'élevage qui est exposée dans les pages suivantes appelle tous ceux qui s'y intéressent à la perfectionner et à la rendre plus dynamique et prospective. Elle devrait démontrer que l'approche multidisciplinaire qui a prévalu dans le passé doit encore être renforcée tant il est vrai que le développement est l'affaire de tous et de toutes les disciplines.

**CET OUVRAGE, FINANCÉ PAR LE CENTRE TECHNIQUE
DE COOPÉRATION AGRICOLE ET RURALE – CTA *
A ÉTÉ RÉALISÉ PAR
L'INSTITUT D'ÉLEVAGE ET DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
DES PAYS TROPICAUX – IEMVT ****

Le texte du chapitre traitant des ressources en eau de la République du Niger et son illustration cartographique ont été réalisés avec le concours et l'appui documentaire du BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES – BRGM ...

RÉDACTION

E. Bernus – *Géographe. Directeur de recherche ORSTOM.*

M. Clair – *Entomologiste IEMVT.*

J.-C. Clanet – *Géographe. Maître-assistant à l'université de Ouagadougou.*

G. Forgiarini – *Assistant géographe IEMVT.*

D. Garba – *Technicien. Laboratoire de bromatologie de l'INRAN.*

J. Greigert – *Ingénieur hydrogéologue BRGM (retraité).*

G. Lamarque – *Ingénieur cartographe IEMVT.*

J.-P. Lebrun – *Botaniste IEMVT.*

P.-C. Morel – *Parasitologue IEMVT.*

D. Planchenault – *Généticien IEMVT.*

B. Peyre de Fabrègues – *Agropastoraliste IEMVT.*

D. Richard – *Nutritionniste IEMVT.*

H.A. Sidikou – *Géographe. Professeur à l'université de Niamey.*

G. Tacher – *Directeur adjoint IEMVT.*

P. Tager-Kagan – *Parasitologue IEMVT.*

EXPLOITATION DES IMAGES ISSUES DES SATELLITES LANDSAT.

G. Forgiarini

RÉALISATION DES MAQUETTES ET DES CARTES

N. Fontaine

P. Pelle

L. Renvoisé

I. de Zborowski

} *cartographes IEMVT*

COORDINATION TECHNIQUE

G. Lamarque

* Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale « De Rietkampen », Galvanistraat 9, EDE
Adresse postale : Postbus 380, 6700 AJ WAGENINGEN, PAYS-BAS
Téléphone : 08380-20484 - International 31-8380-20484 - Telex : 30169

** Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux
Département Élevage et Médecine Vétérinaire du CIRAD (1)
10, rue Pierre Curie, 94704 MAISONS-ALFORT Cedex
Téléphone : (1) 43 68 88 73 - Telex IEMVT 262017 F

*** Bureau de Recherches Géologiques et Minières
Service Géologique National
BP 6009, 45060 ORLÉANS Cedex - Téléphone : (38) 64 34 34

(1) CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement.

NOTE AUX UTILISATEURS : Cette synthèse sur l'élevage en République du Tchad est le premier chapitre de l'ouvrage général regroupant six pays : Tchad, Niger, Sénégal, Mali, Burkina Faso et Mauritanie (durée des travaux d'édition : trois ans). Le degré de précision et l'importance quantitative des renseignements fournis sont variables selon les thèmes et les pays en fonction de la nature des documents de base existants et des connaissances acquises dans chaque domaine.

Les fonds topographiques partiellement actualisés de la carte des potentialités pastorales à 1/500 000 ont été réalisés à partir des publications de l'Institut Géographique National (IGN) 2, avenue Pasteur 94160 Saint-Mandé (France).

Le tracé des frontières figurant sur les cartes n'a pas de valeur juridique et ne saurait engager la responsabilité des auteurs.

La toponymie adoptée est celle des feuilles à 1/200 000 et à 1/1 000 000 de l'IGN.

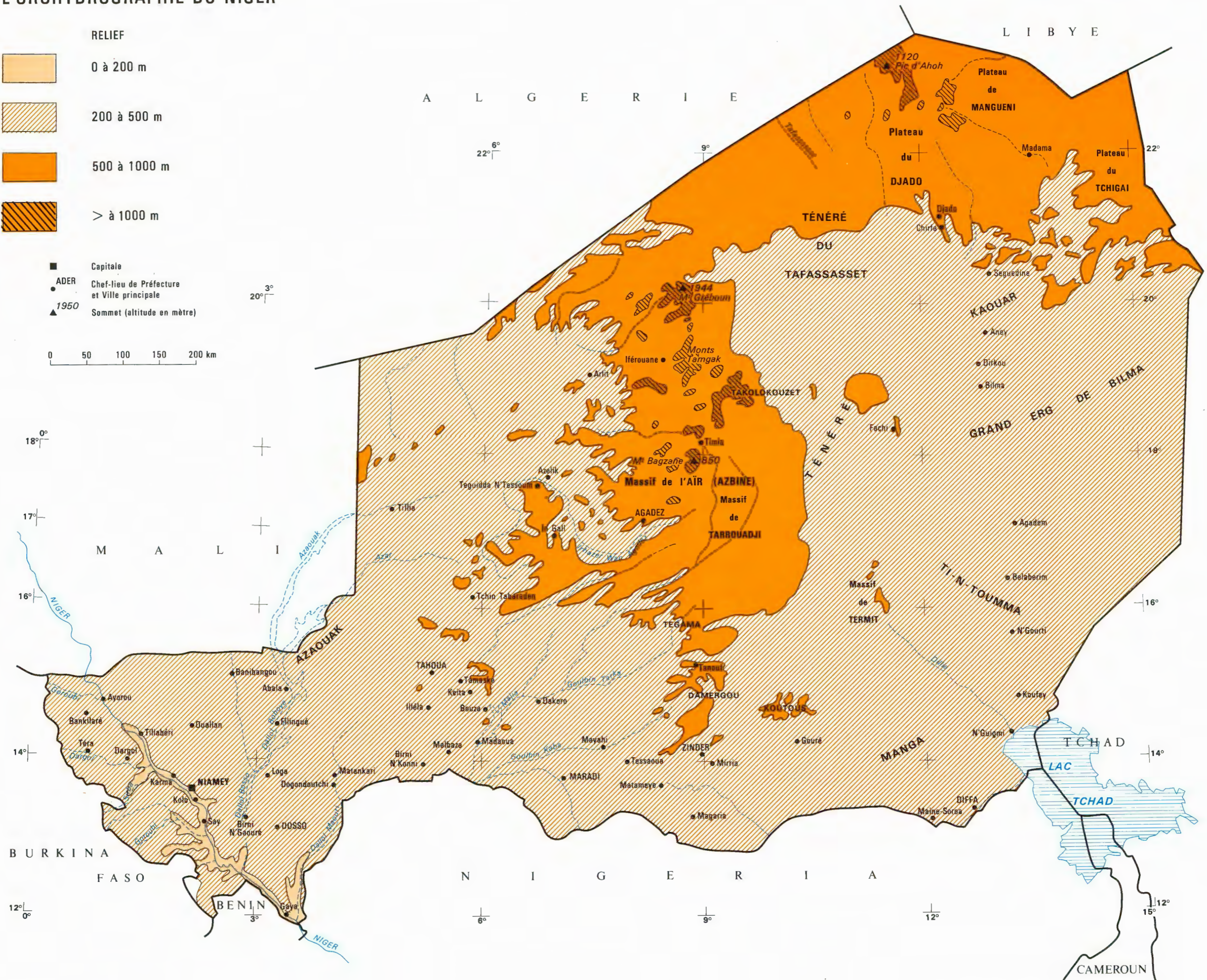
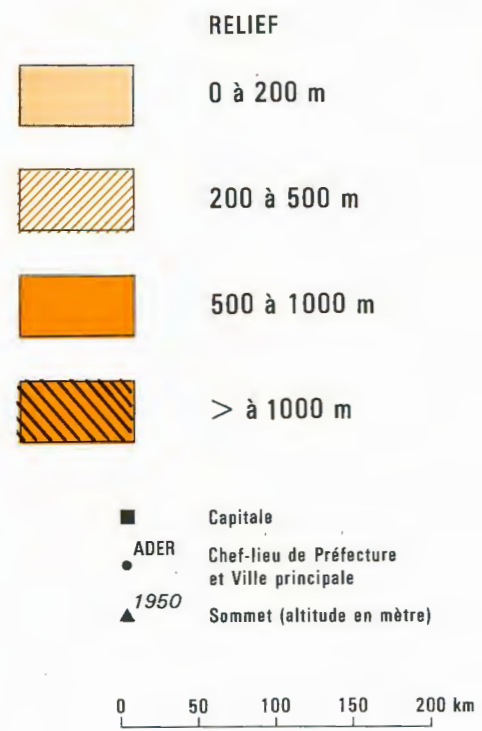
SOMMAIRE

LE NIGER. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE	1
PRÉFACE ET INTRODUCTION	2
ORGANISMES – AUTEURS – SOMMAIRE	3
LA RÉPUBLIQUE DU NIGER – H.A. Sidikou	4
Texte et carte	
BOTANIQUE – J.-P. Lebrun	5
Texte – 1 planche d'illustration.	
AGROPASTORALISME – B. Peyre de Fabrègues	5
Texte.	
AGROPASTORALISME – B. Peyre de Fabrègues	6
Texte (suite).	
AGROPASTORALISME – B. Peyre de Fabrègues	7
Texte (suite).	
CARTOGRAPHIE AGROPASTORALE ET TÉLÉDÉTECTION G. Lamarque, G. Forgiarini	7
LÉGENDE DE LA CARTE AGROPASTORALE À 1/500 000	8
Feuille de TILLIA à 1/500 000	9
Feuille d'AGADEVZ à 1/500 000	10
Feuille de TAHOUA à 1/500 000	11
Feuille de TILLABERY à 1/500 000	11
Feuille de TANOUT à 1/500 000	12
Feuille de GAMOU à 1/500 000	13
Feuille de N'GUIGMI à 1/500 000	14
Feuille de DIFFA à 1/500 000	15
COMPOSITION MINÉRALE DES PÂTURAGES – D. Richard	16
Texte – 1 carte à 1/2 500 000.	
COMPOSITION MINÉRALE DES PÂTURAGES – D. Richard	17
Texte – 1 carte à 1/2 500 000.	
LES EAUX SOUTERRAINES DE LA ZONE PASTORALE DU NIGER – J. Greigert	18
Texte.	
LES EAUX SOUTERRAINES DE LA ZONE PASTORALE DU NIGER – J. Greigert	19
5 cartes de localisation des aquifères. 1 carte à 1/1 000 000. 3 cartes à 1/2 500 000. 1 carte à 1/4 000 000.	

SITUATIONS PASTORALES ET AGROPASTORALES DANS LE SAHEL NIGÉRIEN	
E. Bernus	20
Texte.	
PRINCIPAUX DÉPLACEMENTS DES ÉLEVEURS DE LA ZONE PASTORALE	
CENTRE ET CENTRE-OUEST – E. Bernus	21
1 carte à 1/2 500 000.	
LES SYSTÈMES PASTORAUX DE L'EST NIGÉRIEN – J.-C. Clanet	22^a
RÉPARTITION DES POPULATIONS et PRINCIPAUX DÉPLACEMENTS	
DES ÉLEVEURS DE LA ZONE PASTORALE EST – J.-C. Clanet	22^b
2 cartes à 1/2 500 000.	
L'ÉLEVAGE AU NIGER – D. Planchenault	23
Texte et bibliographie.	
L'ÉLEVAGE AU NIGER - BOVINS - OVINS - CAPRINS – D. Planchenault	24
1 carte à 1/2 500 000.	
L'ÉLEVAGE AU NIGER - CAMELINS - ÉQUINS - ASINS - VOLAILLES	
D. Planchenault	25
Bibliographie.	
L'ÉLEVAGE AU NIGER - CAMELINS - ÉQUINS - ASINS - VOLAILLES	
D. Planchenault	26
1 carte à 1/2 500 000.	
DISTRIBUTION DES TIQUES DU BÉTAIL AU NIGER – P. Morel	27
Texte – 1 carte à 1/6 000 000	
GLOSSINES ET TRYPANOSOMES AU NIGER – M. Clair	28
Texte – 1 carte à 1/1 000 000.	
LES HELMINTHES AU NIGER – P.Tager-Kagan, Djibo Garba	29
Texte – Illustrations.	
LES HELMINTHES AU NIGER – P. Tager-Kagan, Djibo Garba	30
Texte (suite) – Illustrations.	
L'INFRASTRUCTURE VÉTÉRINAIRE – P. Tager-Kagan	31
L'INFRASTRUCTURE VÉTÉRINAIRE – P. Tager-Kagan	32
Texte (suite) – 1 carte à 1/2 500 000.	

LA RÉPUBLIQUE DU NIGER

L'OROGRAPHIE DU NIGER



Le territoire de la République du Niger, qui couvre 1 267 000 km² et s'inscrit entre les longitudes 0°10' et 16° E et les latitudes 11°41' et 23°17' N, appartient principalement aux domaines saharien et sahélien de l'ouest africain. Sa partie soudanienne est limitée à une très petite zone située dans le sud-ouest, le long du fleuve Niger.

Les conséquences de cette situation sont les caractères continentaux très marqués du climat. Celui-ci se signale par l'opposition de deux saisons très tranchées. Une brève saison des pluies culminant en août (de durée variable selon la latitude), et une longue saison sèche (de septembre-octobre à mai-juin) imposent leur rythme aux conditions de vie ; aussi bien animale que végétale. En raison des variations thermiques, la saison sèche est souvent subdivisée en une première partie "fraîche" (novembre à mars), et une deuxième "chaude" qui devient torride en mai-juin.

Géographie physique générale

D'un point de vue géologique le territoire de la République du Niger est principalement constitué de deux immenses bassins sédimentaires se partageant le pays de part et d'autre d'un axe Air-Damagaram. Les bassins sont bordés ou coupés par des formations métamorphiques du socle anté-cambrien, elles-mêmes parfois recoupées par des émissions volcaniques plus récentes.

À l'ouest de la ligne de partage, le vaste bassin des Oulliminden s'étend depuis le fleuve Niger jusqu'à l'axe Air-Damagaram. Son histoire géologique est marquée par une succession d'épisodes marins et continentaux et sa surface est en grande partie recouverte par des dépôts quaternaires anciens ou récents à la morphologie dunaire allant des ergs vifs et mobiles aux pénéplaines sableuses fixées.

À l'est, le non moins vaste bassin du Niger oriental (qui communiquait avec le précédent par le seuil du Damergou) n'est, en fait, que la partie Nord-Ouest du gigantesque bassin du Tchad centré sur le lac actuel. Le bassin du Niger oriental regroupe plusieurs bassins secondaires (de Termit, de Bilma, du Djado-Mangueni), et son histoire géologique ne semble pas avoir connu d'épisode marin. Dans l'ensemble les dépôts quaternaires de surface y sont beaucoup plus développés qu'à l'ouest et ne laissent à découvert que quelques reliefs constitués soit par des grès continentaux (ex. Koutous, Djado, arêtes rocheuses d'Achegour-Termit, d'Agadem-Bilma), soit par des roches du socle anté-cambrien ou intrusives (ex. Termit ; Mounio).

Au niveau de l'ensemble du pays, les principales apparitions du socle anté-cambrien constituent un petit nombre de régions ou de massifs. D'ouest en est, ce sont : le Liptako-Gourma (sur la rive droite du fleuve Niger), l'Air (au Centre-Nord) qui est traversé d'importantes intrusions et émissions volcaniques, et dans l'Est sur un axe presque Sud-Nord : le Damagaram-Mounio (autour de Zinder et Gouré), le massif de Termit, et la partie ouest du Djado.

En ce qui concerne les reliefs et la géomorphologie, le territoire de la République du Niger est, dans l'ensemble, assez peu contrasté. La monotonie des paysages minéraux qui résulte des abondants recouvrements sableux, encore renforcée par la rareté des couverts végétaux assez denses pour masquer le sol, découle surtout du petit nombre des accidents topographiques importants, du moins dans la zone la plus habitée.

Le pays est essentiellement constitué de vastes plateaux successifs, dont les altitudes croissent lentement du sud-ouest (la vallée du fleuve Niger est à moins de 200 m d'altitude) vers le nord et le nord-est. Les sommets culminants sont ceux de l'Air (Bagzane : 2 020 m, Gréboun : 1 945 m) où se trouvent aussi les plus hauts plateaux dont l'altitude est du même ordre que pour ceux du Djado-Mangueni dans l'angle Nord-Est du pays où le Er Roui Mousselini culmine à 1 150 m.

Entre plateaux et massifs s'étendent un certain nombre de plaines, en général vastes et très ouvertes, caractérisées par les faibles dénivelés de leurs bordures et l'absence de traces d'érosion hydrique actuelle. La plupart d'entre elles sont presque totalement comblées par un remplissage de sédiments sableux continentaux d'âge quaternaire. Seule la vallée du Niger est actuellement longée par un cours d'eau permanent.

Dans chacun de ces ensembles régionaux, les formes du relief présentent tout de même une assez grande variété en raison de la combinaison des effets des agents d'érosion et de la nature et de la disposition des matériaux lithologiques. Dans ce milieu aride, à très faible recouvrement végétal, les formes résultantes peuvent être très pittoresques.

Les formes climatiques résultent des trois agents d'érosion les plus actifs : érosion éolienne (ergs), mécanique (éboulis) ou chimique (patines et désagrégation) ; les types pouvant résulter de processus d'érosion fluviale, même anciens, sont assez rares.

Les formes liées à la structure des roches sont celles de bassins sédimentaires avec leur fréquent recouvrement de matériaux quaternaires ou celles qui sont liées aux affleurements du socle, ou encore aux roches d'origine volcanique. Elles ont des allures très caractéristiques (par exemple : cones volcaniques, érosion en boules des granites).

Géographie humaine et économique générale

La population du Niger est composée essentiellement de Haoussa, Sonraï-Zarma, Peul, Touareg et Kanouri ; et dans des proportions nettement moins importantes de Toubou, Arabes et Gourmantché. L'évolution numérique de cette population reflète aussi bien la qualité très variable des différents dénombrements administratifs ou recensements opérés que les modifications successives des frontières internationales, en fait réellement stabilisées en 1947. Cette évolution s'établit comme suit :

Années	Population	Années	Population
1905	1 074 000	1950	2 126 000
1911	755 000	1956	2 548 000
1914	895 000	1960	2 876 000
1927	1 084 000	1965	3 513 000
1925	1 197 000	1970	4 024 000
1930	1 490 000	1974	4 476 000
1935	1 495 000	1977	5 098 427
1940	1 897 000	1983	6 006 600
1943	2 058 000	1985	6 344 000

Évolution numérique de la population nigérienne.

Sources : documents d'archives, enquête démographique de 1960, recensement général de la population en 1977 et estimations ou projections du plan intérimaire de consolidation pour 1983 et 1985.

Cette population qui croît au rythme de 2,77 % l'an est composée surtout de jeunes (60 % de moins de 20 ans). La structure par sexe de cette population laisse apparaître une prédominance numérique féminine (51 %). C'est une population en majorité rurale : 83,3 % de ruraux et 16,7 % de citadins. Les ruraux se répartissent entre 70,3 % de sédentaires surtout agriculteurs et 13 % de pasteurs dont la plupart sont semi-sédentaires. Les grands nomades constituent de plus en plus l'exception (Peul Woodaabé ou Bororo par exemple). L'agglomération de Niamey, la capitale (500 000 habitants environ en 1985), croît au rythme de 10 % l'an du fait essentiellement d'un important mouvement d'exode rural que ces dernières années de sécheresse ont amplifié. Toutefois, son poids démographique dans l'ensemble national reste encore modeste comparativement à d'autres pays africains (8 % de la population totale). Les autres villes importantes sont Zinder et Maradi dont la population avoisine les 100 000 habitants, Tahoua, Agadez, Dosso et les deux cités minières d'Arlit et Akokan dont la forte poussée démographique a été brutalement freinée par les difficultés de l'économie uranifère.

Le secteur industriel

Le secteur industriel, cantonné dans les principales villes, en particulier Niamey et Maradi, reste encore très peu développé et se réduit pour l'essentiel à quelques unités de transformation des produits agropastoraux. De ce fait, elles sont confrontées à de sérieuses difficultés de ravitaillement en matières premières (les huileries, par exemple). Cependant, il faut noter que dans le secteur minier, l'uranium a connu un essor relatif à partir de 1969-1970, avant de stagner, puis régresser, en raison de la crise internationale qui débuta en 1979-1980. L'uranium constitue désormais 75 % de la valeur des exportations nigériennes. Les revenus de l'État tirés de l'uranium sont passés de un milliard de FCFA en 1974 à 20 milliards en 1979, avant de retomber, selon des estimations du ministère du Plan, à 19,18 milliards de FCFA en 1980, 13,44 milliards de FCFA en 1981, 10,22 milliards de FCFA en 1982, 10,19 milliards en 1983 et 11,72 milliards en 1984. L'évolution de la production et des quantités exportées est résumée dans le tableau suivant :

Années	Production (t)	Exportations (t)
1980	4 132	3 954
1981	4 354	4 971
1982	4 256	3 832
1983	3 424	3 491
1984	3 273	3 468
1985	3181	3 042

Évolution de la production et des quantités exportées.

Source : Ministère des Mines et de l'Énergie. Secrétariat général.

La baisse du prix et de la demande d'uranium a de graves répercussions sur les recettes de l'État dont l'endettement s'alourdit d'année en année comme le montre le tableau ci-dessous (en milliards de FCFA) :

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Encours de la dette	53,1	89,8	173,6	205,1	274,4	320,8
Service de la dette	3,1	8,4	19,9	35,9	29,0	34,2

Évolution de la dette publique extérieure (1984 : chiffres provisoires.)

Source : Ministère du Plan, Direction de l'analyse économique et de la Planification. Évolution de la situation économique du Niger. 1979-1984. Juillet 1985.

La détérioration de la situation économique a conduit à l'instauration d'une politique d'austérité et à la mise en place d'un programme d'ajustement structurel dont l'un des effets est la baisse des investissements publics qui ont eu de graves répercussions sur le secteur de l'emploi. Ainsi les effectifs salariés des entreprises privées et semi-publiques seraient passés de 35 103 en 1979 à 21 360 en 1984 d'après les estimations du ministère du Plan. Les mines, l'industrie, notamment du bâtiment, le commerce et l'hôtellerie, constituent les secteurs les plus touchés par les licenciements.

Le secteur agricole

La contribution du secteur rural à la formation du PIB est passée de 61 à 47 % entre 1961 et 1977. En 1983, elle n'était plus que de 46,1 %. Cette baisse est imputable aux difficultés croissantes que connaissent l'agriculture et l'élevage, secteurs sur lesquels a principalement reposé pendant longtemps l'économie nationale.

Sur les 126,7 millions d'hectares que constitue la superficie du pays, l'agriculture n'en utilise que 30 millions, soit environ 24 %. Le reste, soit 96,7 millions d'hectares (76 %), est constitué de terres de pâturages et de zones désertiques. La superficie cultivable ne concerne que la moitié de la superficie agricole utile, soit 15 millions d'hectares. En 1982, la répartition des catégories de terres composant cette superficie cultivable s'établissait comme suit :

- superficie cultivée : 3 640 000 ha (24,2 %)
- jachères et pâturages : 9 140 000 ha (61 %)
- forêts : 600 000 ha (4%)
- terres diverses : 1 620 000 ha (10,8 %).

Du fait de l'érosion et de la baisse de la pluviométrie, on estime que quelque deux millions d'hectares ont été perdus pour les cultures au cours des années 1983-1984. Les superficies physiques cultivées, souvent en association, quoique en progression par rapport aux années soixante du fait notamment de la pression démographique, varient beaucoup en fonction de l'extrême irrégularité de la pluviosité. En général, elles sont augmentées en cas d'années successives de bonne pluviométrie et réduites lorsque les conditions sont défavorables. L'évolution au cours de ces dernières années aurait été la suivante :

Années	Superficie cultivée (ha)
1979	3 291 000
1980	3 552 000
1981	3 620 000
1982	3 640 000
1983	3 780 000
1984	3 500 000

Évolution de la superficie cultivée de 1979 à 1984.

Source : Direction des services de l'agriculture. Rapports annuels.

La plus grande partie des surfaces cultivées concerne les cultures pluviales qui, en 1983, ont occupé 3 750 000 hectares soit 99 % contre 30 000 hectares dont 800 sur les aménagements hydro-agricoles pour les cultures irriguées dont le riz est de loin la plus importante (46 000 tonnes en 1983). Toutefois, dans le cadre de la politique nationale de recherche de l'autosuffisance alimentaire, la pratique des cultures irriguées se développe de plus en plus surtout à la suite de la sécheresse de 1984, année au cours de laquelle quelque 63 000 hectares supplémentaires ont été travaillés sous forme de cultures dites de contre-saison par 185 000 exploitants parmi lesquels de nombreux pasteurs ayant perdu leur bétail. En 1985, une certaine régression a été constatée en ce qui concerne la pratique de ces cultures de contre-saison : 54 000 hectares sur lesquels ont été récoltés notamment 9 910 t de pommes de terre, 8 342 t de dolique, 4 836 t de blé, 3 774 t de niébé et 1 892 t de maïs. Ces productions constituent, sans nul doute, un appoint important dans l'alimentation des populations nigériennes dont le mil reste l'élément de base. L'évolution des superficies cultivées en mil et sorgho, de même que celle des productions correspondantes est résumée dans le tableau suivant :

Années	Mil		Sorgho	
	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)
1955	989 000	480 000	389 000	307 000
1960	1 692 000	718 000	440 000	222 000
1964	1 777 000	1 013 000	453 000	315 000
1970	2 271 000	871 000	594 000	358 000
1975	1 693 000	581 000	791 000	254 000
1980	3 072 000	1 364 000	768 000	368 000
1983	3 136 000	1 313 000	1 107 000	355 000

Évolution des superficies cultivées en mil et sorgho.

Source : rapports annuels du Service de l'Agriculture 1964, 1970, 1971 et 1983. Plan quinquennal de développement économique et social 1979-1983 (chiffres arrondis).

Du fait des sécheresses périodiques qui frappent le pays, les récoltes accusent souvent des déficits par rapport aux besoins de la population. Ainsi le déficit moyen enregistré au cours des sécheresses des années 70 a été supérieur à 150 000 tonnes obligeant l'État à recourir à l'aide extérieure.

En ce qui concerne les cultures de rente, les principales sont : l'arachide dont la culture est en régression à la suite des sécheresses successives (175 000 tonnes en 1983 contre 312 000 tonnes en 1966), le coton cultivé surtout dans la Maggia (4 000 tonnes en 1983) et le niébé dont la culture prend de plus en plus d'ampleur au détriment essentiellement de l'arachide (260 000 tonnes en 1983 contre 46 000 en 1960, 86 000 en 1964, 92 000 en 1973, 218 000 en 1975 et 304 000 en 1979).

Le secteur de l'élevage

On a estimé en 1983 le capital végétal à 36 millions de tonnes de matières pâturables couvrant quelque 62 millions d'hectares désertiques ou dangereusement menacés de désertification du fait des sécheresses et des prélèvements importants qui y sont opérés, notamment pour les usages domestiques (bois de feu en particulier). Or l'existence et la qualité de ces superficies pâturables conditionnent étroitement la pratique de l'élevage qui constitue l'un des secteurs importants de l'économie nationale. En 1983, cet élevage qui se répartit principalement entre un élevage nomade au Nord (75 % des effectifs bovins), un élevage transhumant en zone dite intermédiaire et un élevage paysan ou sédentaire au Sud, représentait l'équivalent de 5 200 000 UBT dont la participation à la formation du PIB estimée alors à 675 milliards de F CFA serait de 17,95 %. Cette proportion confirmerait la tendance à la baisse constante de la participation du secteur élevage à la formation du PIB constatée depuis la sécheresse des années 1968-1974. L'évolution du capital bétail par rapport à la population du pays, consignée dans le tableau ci-dessous traduit incontestablement un appauvrissement progressif des pasteurs et éleveurs nigériens.

Année	Population humaine	Bétail (bovins-ovins caprins)	Rapport animaux/ population humaine
1960	2 876 000	10 300 000	3,6
1964	3 421 000	11 500 000	3,4
1969	3 909 000	11 770 000	3,0
1974	4 476 000	9 366 000	2,1
1979	5 384 000	12 987 000	2,4
1983	6 006 000	14 450 000	2,4
1985	6 344 000	8 818 000	1,4

Évolution du capital bétail par rapport à la population du pays.

Source : rapports du Service de l'Élevage 1959-1960, 1964, 1969, 1983 ; statistiques communiquées par la Direction des Études et de la Programmation du Ministère des Ressources Animales. Plan intérimaire de consolidation (PIC) 1984-1985.

Les sécheresses sont la cause principale de la diminution du troupeau et par conséquent du capital bétail estimé à 405 milliards de FCFA en 1983 contre 195 milliards de F CFA en 1978 et 46,5 en 1964. Les taux d'exploitation des principales espèces animales en 1972, 1978 et 1983 seraient les suivants (en %) :

Espèces	1972	1978	1983
Bovins	12,5	16,2	14
Ovins	25	32	27
Caprins	35	35,1	32,5

Source : document introductif du Ministère du développement Rural au débat national sur l'élevage à Tahoua. Février 1985.

La commercialisation du bétail et des produits animaux qui procurait de substantiels revenus au pays a été négativement influencée par les hécatombes successives qui ont décimé le cheptel. Les mouvements commerciaux relatifs au bétail sur pied se résumeraient comme suit en 1983 :

Espèces	Ventes estimées marché intérieur	Exportations estimées
Bovins	321 000	180 000
Ovins	854 000	113 000
Caprins	2 400 000	50 000
Camelins	17 100	3 100

Source : rapport annuel 1983 du Service de l'Élevage (p. 170).

Les exportations de bétail sur pied se font en direction des pays voisins du sud et principalement du Nigeria dont la capitale absorbe également depuis 1983, par l'intermédiaire de la Société Nigérienne d'Exploitation des Ressources Animales (SONERAN), la totalité des exportations de viande fraîche. Ces transactions ont concerné, pour l'exercice 1983-1984, 263,9 tonnes de viande pour une valeur de 287,9 millions de FCFA et 844,2 tonnes en 1984-1985 pour un coût de 849,2 millions de FCFA. Viandes séchées et fumées sont également exportées, principalement vers le Nigeria et l'Algérie. Ces mouvements commerciaux ont porté sur 3 045 kg de viandes séchées et 22 774 kg de viandes fumées en 1980 tandis que les chiffres sont respectivement de 1 448 kg et 21 430 kg en 1981, 1 610 kg et 34 195 kg en 1982 et 20 kg et 51 697 kg en 1983. Quant au commerce des cuirs et peaux dont le monopole a été longtemps détenu par une société d'économie mixte, la Société Nigérienne de Collecte des Cuirs et Peaux (SNCP) maintenant privatisée, il a représenté en 1983 2 086 351 cuirs et peaux d'une valeur de 980 148 023 FCFA.

Outre la sécheresse, l'exploitation efficiente du cheptel national est soumise à d'autres contraintes telles que celles liées aux questions de santé animale et qui ont conduit très tôt, dès la période coloniale, à la mise en place d'une stratégie de lutte contre les maladies du bétail basée sur des programmes annuels systématiques de vaccination. Ceci a permis de lutter efficacement contre certaines maladies meurtrières parmi lesquelles, principalement, la peste bovine, mais aussi la péripneumonie contagieuse bovine, les charbons, la pasteurellose, la trypanosomose.

Aux contraintes physiques s'ajoutent, par ailleurs, certaines contraintes socio-économiques relatives notamment à l'organisation sociale de certains groupes de pasteurs ainsi qu'aux méthodes de gestion du troupeau (composition par sexe en faveur des femelles, gros troupeaux à faible rendement, dégradation des termes de l'échange animaux ou produits animaux/céréales, exploitation extensive du milieu, extraversion de l'économie pastorale). Aussi, pour améliorer la productivité du troupeau qui demeure malgré tout important, l'État a développé, en plus des efforts d'amélioration et de préservation de la santé animale, diverses stratégies parmi lesquelles il convient de noter la création de stations de recherches zootechniques (exemple Toukounous), et de ranches sahéliens (exemple : Ekrafane), ainsi que de centres de multiplication du bétail (Ibécétène, Fako, Bathé et Sayam) à la suite de la sécheresse de 1974. Par ailleurs, ont été programmés l'encadrement des éleveurs et leur organisation, la mise en place d'un vaste programme d'hydraulique pastorale de même que celle d'un programme avicole, d'embouche, de développement de la production laitière et des industries animales. Il a, par ailleurs, accentué les efforts en matière de formation, de recherche et initié des programmes de reconstitution du cheptel. La mise en œuvre de ces différents programmes s'est faite par l'intermédiaire de trois grands projets de développement de l'élevage que sont le projet Niger Centre-Est (couvrant les départements de Maradi, Zinder et Diffa), le Projet Sud-Tamesna et le Projet Élevage Intégré, initialement dénommé Projet Élevage et Gestion des Pâturages (triangle Dakoro, Agadez, Tahoua). Ces projets, à des degrés divers, rencontrent malheureusement de sérieuses difficultés qui ne sont pas sans conséquence sur l'économie pastorale, et par répercussion, sur l'économie nationale en général. Cette dégradation structurelle, accentuée par la sécheresse de 1984, a été jugée suffisamment grave pour appeler des mesures de réhabilitation du secteur de l'élevage ; d'où le "Plan d'action de Tahoua" (avril 1985) et les stratégies de développement de l'élevage dans la zone pastorale (février 1985) issus respectivement d'un débat national et d'un atelier de réflexion.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Atlas sur le Niger. Jeune Afrique. Paris. 1980.

1. Bernus E. – Touaregs nigériens : Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur. Paris, ORSTOM. 1981.

2. Jeune Afrique – Hebdomadaire du 15-22 août 1984. n° 1232-1233.

3. Niger (République du) – Conseil National de Développement : l'engagement de Maradi sur la lutte contre la désertification. Maradi, 21-28 mai 1984. Plan d'action de Tahoua. Tahoua, 2-9 avril 1985.

4. Niger (République du) – Ministère du plan : plan quinquennal de développement économique et social 1979-1983. Plan intérimaire de consolidation (PIC) 1984-1985. Niamey, juillet 1984.

5. Niger (République) – Ministère du plan : évolution de la situation économique du Niger 1979-1984. Niamey. Juillet 1985.

6. Niger (République) – Rapport de la commission du suivi de la conjoncture : Niamey, décembre 1982.

7. Sidikou A.H. – Niger. Analyse de la situation d'ensemble du pays. UNICEF, Niamey, novembre 1984.

8. Sidikou A.H., Chamard P. – Géographie du Niger. Dakar, Nouvelles Éditions Africaines. 1975.

9. Sidikou A.H. – Niamey. Étude de géographie socio-urbaine. Rouen. 1980 (Université de Haute-Normandie).
